STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 14 août 2012

LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE DES MESURES LÉGISLATIVES POUR RENDRE LE TÉLÉMARKETING INDÉSIRÉ ET ENVAHISSANT PLUS DIFFICILE DANS L'ÉTAT DE NEW YORK

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a signé aujourd'hui des mesures législatives qui réduiront le télémarketing en interdisant les appels avec messages préenregistrés à moins que le destinataire ait expressément consenti à de tels appels. Les mesures législatives exigeront également des télévendeurs qu'ils offrent aux destinataires d'inscrire leur numéro de téléphone sur une liste de numéros à ne pas appeler.

Les mesures législatives du Gouverneur donneraient également au Ministère de l'État l'autorité de bannir les entreprises de télémarketing qui violent les lois sur le télémarketing de l'État de New York alors qu'elles y font des affaires.

« Les appels de télémarketing indésirés sont envahissants et irritants, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Ces mesures législatives sont conçues pour faire en sorte que les New-Yorkais qui choisissent de ne pas recevoir de messages promotionnels n'aient pas à gérer ce genre d'appels téléphoniques intrusifs.»

À l'heure actuelle, les télévendeurs détenant une licence à l'extérieur de l'État de New York peuvent harceler les consommateurs new-yorkais, payer une amende minime et poursuivre leurs activités dans l'État. Avec la proposition du Gouverneur, tous les télévendeurs poursuivant des activités dans l'État de New York devront s'enregistrer auprès du Ministère d'État, lequel aura l'autorité pour révoquer ou suspendre l'enregistrement des entreprises qui ne se conforment pas aux lois de l'État. De plus, les infractions aux lois sur le marketing pourraient entraîner des amendes supplémentaires et des accusations de méfait. Les mesures législatives prendront effet dans 90 jours.

À l'heure actuelle, seulement 30 télévendeurs sont enregistrés dans l'État de New York. En comparaison, dans les États voisins exigeant l'enregistrement des télévendeurs appelant d'un autre État, les nombres sont beaucoup plus élevés, allant de plus de 200 en Pennsylvanie à plus de 300 au Vermont et à plus de 500 au New Jersey.

En 2000, l'État de New York a voté la loi N'appelez pas pour protéger les consommateurs contre les appels de télémarketing abusifs et indésirables. La loi permet aux consommateurs d'inscrire leur numéro de téléphone à un registre central pour ainsi réduire le nombre d'appels de télémarketing qu'ils reçoivent sans sollicitation. Les New-Yorkais ont enregistré plus de 13 millions de numéros de téléphone au registre N'appelez pas. De 2009 à aujourd'hui, la Division de la protection du consommateur du Ministère de l'État a reçu près de 5000 plaintes et demandes dans le cadre de N'appelez pas; juste au premier trimestre de 2012, le FTC a reçu 61 705 plaintes des New-Yorkais dans le cadre de N'appelez pas. Les New-Yorkais souhaitant inscrire leur numéro au registre N'appelez pas peuvent visiter le https://www.donotcall.gov/.

Le chef de la majorité du Sénat, Dean G. Skelos, a déclaré : « Les plaintes concernant des télévendeurs envahissants et indésirés sont omniprésentes dans l'État New York, mais cette nouvelle loi aidera en soumettant tous les télévendeurs à la même norme. Je félicite le Sénateur Zeldin, le Gouverneur Cuomo et nos collègues de l'Assemblée d'avoir travaillé ensemble en vue de tenir chaque télévendeur responsable et de donner plus de pouvoir aux consommateurs afin d'éviter les sollicitations indésirées. »

Voici ce que le porte-parole de l'Assemblée Sheldon Silver a déclaré au sujet de ces mesures : « Ces mesures législatives représentent une étape importante dans le but de limiter les sollicitations agressives à des fins de télémarketing. Je remercie le Gouverneur d'avoir soutenu ce projet de loi et d'avoir ajouté les restrictions et exigences en matière d'enregistrement aux lois de l'Empire State. »

Le Sénateur Lee Zeldin a déclaré : « Les appels de télémarketing indésirés représentent un fléau croissant dans l'État de New York. Sous la loi actuelle, les entreprises d'un autre État qui font du télémarketing sont exemptes des réglementations de l'État de New York et n'ont pas à s'enregistrer au Ministère de l'État (DOS). Ce projet de loi, que je suis fier de présenter au Sénat, forcera ces entités à s'inscrire au DOS et à se conformer entièrement à nos lois. Je félicite le Gouverneur Cuomo du leadership dont il a fait preuve sur ces importantes mesures législatives et je remercie mes collègues de la Législature de soutenir ces efforts pour protéger les New-Yorkais contre les appels de télémarketing indésirés. »

La membre de l'Assemblée Didi Barrett, auteure du projet de loi, a déclaré : « Au nom des clients qui se font harceler dans tout l'État, je félicite le Gouverneur d'avoir adopté ce projet de loi et d'ainsi repousser la vague d'appels de télémarketing indésirés dans l'État de New York. »

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

French